

POSTE ANJOU ET LIGNE DE TRANSPORT À 315 KV

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Le projet a pour mandat de maintenir la fiabilité du réseau électrique de transport, de répondre aux besoins futurs en électricité et de soutenir le développement économique de la métropole.

Il consiste en la construction d'une nouvelle ligne biterne (deux circuits) de transport à 315 kV d'environ 11 kilomètres entre le poste du Bout-de-l'Île et la ligne d'alimentation du poste Bélanger, située près du boulevard Viau. La ligne sera construite dans une emprise existante présentement occupée par deux lignes de transport à 120 kV qui seront démantelées. Le projet comprend également la construction d'un poste de sectionnement à 315 kV, le poste Anjou, près du croisement de l'autoroute 25 et du boulevard Henri-Bourassa. Ce poste ne sera pas équipé de transformateur, mais comportera des équipements de manœuvre et des jeux de barres.

Ce projet s'inscrit dans le contexte plus large de l'évolution du réseau de transport d'électricité de l'île de Montréal, dont la tension passe progressivement de 120 kV à 315 kV.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par Hydro-Québec au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse suivante : www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit au plus tard le 24 décembre 2019, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au numéro 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'adresse suivante : www.environnement.gouv.qc.ca.

Le 25 novembre 2019

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

